

Les bonnes pratiques

5 - Les formulaires d'inscription

Les formulaires d'inscriptions sont fréquemment utilisés, notamment pour les inscriptions au catéchisme ou aux activités de l'aumônerie.

Ils servent, entre autres, à enregistrer l'accord des parents pour : le transport des enfants, les interventions médicales d'urgence, la diffusion de photographies ou de vidéos ...

Les formulaires contiennent des données personnelles.

Consigne 13A : *Tous les formulaires d'inscription devront comporter la mention légale suivante :*

Les informations personnelles portées sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé éventuellement commun à plusieurs activités.

Ces informations y seront conservées tant que vous serez concerné par au moins une des activités gérées par le dit fichier informatisé (+16 mois) ; elle seront ensuite archivées pendant 3 ans.

Vos données personnelles ne seront utilisées que pour communiquer avec vous dans le cadre des activités auxquelles vous vous êtes inscrits, à l'exclusion de tout autre usage.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Pour exercer ce droit, vous devez contacter le secrétariat de votre paroisse, qui vous demandera un justificatif d'identité valide.

Consigne 13B : *Les formulaires d'inscription seront conservés au secrétariat pour la durée de l'activité, augmentée de 16 mois.*

Consigne 13C : *Les formulaires d'inscription seront détruits au delà.*

